

Séance du 10 avril 2019



L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE DIX AVRIL, à VINGT HEURES TRENTE, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc PECHOUX, Maire

PRESENTS : M. PECHOUX, C. TRASSARD, B. GUERIN, A. IACOVELLI, JP. SAINT-CYR, G.LICHTLE, L.BORDELIER, J.CORMORECHE, D.DESFORGES, S.PERNET, Y.GALLAY, I.DE CARVALHO, A.TESSIAUT, A.SEMMADI, S.VERPAULT, D.BIDAULT, A.GENIN, M.RAYMOND, C. MONTESSUIT, P.CHARRONDIERE, A.GOMES.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : H. BONNET à C. TRASSARD, M.CROUZAT à A.TESSIAUT, G.GAGNE à G. LICHTLE, , P.BERTHAUD à B. GUERIN, V. ROBIN à D. BIDAULT, M.CACHAT à M.RAYMOND, G.BRULLAND à C. MONTESSUIT

ABSENT(S) : I.VERRAT COTTE

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Locales procédé à la nomination d'un secrétaire de séance, C.TRASSARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Approbation du PV de la séance du 27 mars 2019

Le PV n'ayant pas été transmis à la date de la séance, il n'est pas approuvé

1. VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2019

Vu les demandes des associations,

Vu l'examen des dossiers de demande de subventions en commissions municipales,

Le conseil municipal, après délibération,

VOTE les subventions aux associations 2019 suivantes

	Association	Ordinaire 2019	Exceptionnelle 2019	Vote
SOCIAL	Sourire Ensemble	1 000,00		unanimité
	ADAPA	2 800,00		unanimité
	ENVOL	800,00		unanimité
	Secours Catholique	1 600,00		unanimité
	Les Restos du cœur Rhône	1 000,00		unanimité
	AVEMA	2 200,00		unanimité
	ADMR Val de Saône	3 000,00		unanimité
	FNATH Association des accidentés de la vie	200,00		unanimité
	Amicale du personnel communal	2 000,00		unanimité
	Croix Rouge Française	1 600,00		unanimité
	Accueil de jour « Aux Lucioles »	200,00		unanimité
	Vivre Sans Alcool	200,00		unanimité
	ADIL de l'Ain	500,00		unanimité
	Maison des Cèdres	50 000,00		unanimité
	Val de Saône Dombes Service	2 200,00		unanimité
	Soleil d'Automne	300,00		unanimité
	Constellation ELSA	250,00	500,00	unanimité
	Banque Alimentaire 01	500,00		unanimité
	VSDS (projet Haissor)	800,00	400,00	unanimité
	Sous-Total	71 150,00	900,00	
	TOTAL	72 050,00		

	Association	Ordinaire 2019	Exceptionnelle 2019	Vote
Relations Publiques	Section jeunes sapeurs pompiers	600,00		unanimité
	Sapeurs Pompiers retraités	200,00		unanimité
	Ass des anciens combattants section reyrieux trévoux	320,00	320,00	H. Bonnet ne participe pas au vote 27 voix pour
	Amicale d'entraide des médaillés militaires du canton de Trévoux	200,00		unanimité
	UNC Groupe de l'Ain Dombes Saône	150,00		unanimité
	Amicale des Sapeurs pompiers	1 600,00		unanimité
	FNACA	200,00		unanimité
	Maison d'Izieu	300,00		unanimité
	Sous-Total	3 570,00	320,00	
	TOTAL	3 890,00		

	Association	Ordinaire 2019	Exceptionnelle 2019	Vote
Associations Sportives	Plongeur masqué	1 200,00	400,00	unanimité
	Gym Volontaire	1 000,00		unanimité
	ASMT	34 000,00		unanimité
	Tour Trévoltienne	1 300,00		unanimité
	School Dance	1 000,00		unanimité
	Saone Vallée Tennis de Table	1 600,00		unanimité
	Groupe Pédestre Trévoltien	500,00		unanimité
	Badminton	1 200,00		unanimité
	Basket Club	1 000,00		unanimité
	Groupe Yoga	600,00		unanimité
	Val de Saone Athletisme	500,00		unanimité
	Velo Club	1 200,00	500,00	unanimité
	Judo Club	4 200,00	200,00	unanimité
	Tennis Club	2 500,00	1 000,00	unanimité
	Rugby	8 000,00		Y. Gallay ne participe pas au vote 27 voix pour
	Gym Trévoux	8 000,00	1 500,00	unanimité
	Boule Trévoltienne	1 000,00		unanimité
	Handball	2 000,00		unanimité
	Trevoux Boxing Club	2 000,00	600,00	unanimité
	Petanque	2 000,00		unanimité
	AJT	200,00		unanimité
	Club Nautique	6 000,00		unanimité
	Sous-Total	81 000,00	4 000,00	
	TOTAL	85 000,00		

	Association	Ordinaire 2019	Exceptionnelle 2019	Vote
Associations Culturelles	ASTRID	2 500,00		unanimité
	PRIVALS	2 300,00	1 000,00	unanimité
	Académie de la Dombes	1 000,00		unanimité
	ACT	2 000,00		unanimité
	Matin'Arts	2 500,00	500,00	unanimité
	Les Rives du Temps		8 000,00	unanimité
	Cuivres en Dombes	1 000,00		unanimité
	Art Ad Lib	3 000,00		unanimité
	Comit'Act	3 500,00		unanimité
	Les Passeurs		2 000,00	unanimité
	L'art et la manière	2 000,00		unanimité
	Sous-Total	19 800,00	11 000,00	
	TOTAL	30 800,00		

	Association	Ordinaire 2019	Except 2019	Vote	
Associations éducatives	APEL de la Sidoine	1050		1 opposition (G. Brulland) 27 voix pour	
	AD PEP 01	400		unanimité	
	Sou des écoles	3 563		unanimité	
		Sous-Total	5013	0	
	Total	5013			

	Association	Ordinaire 2019	Exceptionnelle 2019	Vote
Promotion Ville	National de Pétanque		3 000,00	unanimité
	Comité des Fêtes : Trévoux Plage		6 500,00	unanimité
	Nuit des AJT		1 000,00	unanimité
	Comité des fêtes : fonctionnement	2 500,00		unanimité
	Sous-Total	2 500,00	10 500,00	
	TOTAL		13 000,00	

DIT que les crédits sont prévus au budget ville 2019

2. CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION ASMT

Compte tenu du montant annuel de la subvention versée par la commune à l'association ASMT de Trévoux (34 000), il est nécessaire de signer avec cette dernière une convention d'objectifs et de moyens.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à **l'unanimité des membres présents et représentés**

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens avec l'association ASMT de Trévoux, jointe en annexe

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention

3. VOTE DE LA SUBVENTION 2019 A VAL HORIZON POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DES CENTRES SOCIAUX

Conformément à l'article 6 de la convention partenariale d'objectifs et de moyens 2017/2020

« L'Association présente annuellement une demande de subvention validée par son Conseil d'Administration auprès de la Commune. La subvention votée par le Conseil Municipal sera ensuite versée en une ou plusieurs fois sur le compte courant de l'Association, avec une première avance de 30% du montant de l'année précédente pour faire face aux charges des premiers mois dans l'attente du vote de la subvention. L'échéancier sera ensuite défini d'un commun accord, en tenant compte des besoins de trésorerie respectifs. »

Le montant de la subvention versée en 2018 s'élève à 223 300 €.

Le montant de l'acompte pour 2018 est donc de 66 990 € (acompte mis en paiement le 19 mars).

P. Charrondière et M. Raymond ne participent pas au vote.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des votants

VOTE la subvention 2019 à Val Horizon pour la mise en œuvre des actions des centres sociaux, d'un montant de 226 000 €

DIT que les crédits sont prévus au budget ville 2019

4. VOTE DES TARIFS MUNICIPAUX 2019

VOTE une revalorisation de certains tarifs municipaux à compter du 1^{er} mai 2019

		Tarifs 2018	Tarifs 2019	Date d'application
Piscine	Tarifs scolaires hebdomadaires de base hors Trévoux			modification à compter du 1er septembre 2019
	le bassin entier par heure d'utilisation	185,00 €		
	le demi bassin par heure d'utilisation		92,50 €	
Musée "Trévoux et ses Trésors"	Cible individuelle			modification à compter du 1er mai 2019
	Adulte	6,00 €	5,00 €	
	Enfant moins 6 ans	gratuit	gratuit	
	Enfant de 6 à moins de 18 ans	3,50 €	3,00 €	
	Carte Ambassadeur par an	10,00 €		
	Cible famille			
	Forfait pour 2 adultes + les enfants (pas de limitation)	15,00 €	12,00 €	
	Cible groupe est constitué de 10 personnes (adultes et /enfants)			
	Adultes	4,50 €	4,00 €	
	Enfants	2,50 €		

VOTE une revalorisation de certaines redevances pour occupation du domaine public

REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A BUT COMMERCIAL			
Intitulé	période/temps d'occupation		Tarifs proposés en avril 2019
Terrasse et enseigne			
Nouvelle disposition			
Enseigne lumineuse en applique en façade	par année		8.5 €

REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC sur place de stationnement payante			
		Délibérations 20/12/2017 et du 26/04/2018	Tarifs proposés en avril 2019
Occupation de place de stationnement payante (zone bleue comprise)	par demi journée	10 € par place	10 € par place
	par journée	10 € par place	30 € par place
REDEVANCE ADDITIONNELLE			

Une redevance additionnelle s'appliquera si le demandeur ne respecte pas l'arrêté municipal qui lui a été délivré.

Pour rappel, la redevance additionnelle ne se substitue pas aux contraventions suivantes :

- 4ème classe pour stationnement très gênant 135 € d'amende. Infraction au code de la route.

- 5ème classe pour occupation du domaine public sans autorisation jusqu'à 1500 € d'amende. Infraction au code de la voirie routière

Occupation du domaine public d'une terrasse sans autorisation ou ne respectant pas l'arrêté			
		Délibérations 20/12/2017 et du 26/04/2018	Tarifs proposés en avril 2019
Occupation d'une surface de terrasse sans autorisation	Par constat de la police municipale	5 € par m ²	Majoration tarif : redevance due doublée
Occupation d'une surface de terrasse supérieure à l'autorisation délivrée	Par constat de la police municipale	10 € par m ²	Majoration tarif : redevance doublée pour la surface non déclarée

DIT que les autres tarifs et redevances restent inchangés

5. GRUPE SCOLAIRE DANS L'ECOQUARTIER DES ORFEVRES : PRESENTATION DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF (APD)

L'avant-projet définitif du futur groupe scolaire de l'écoquartier des Orfèvres – sous forme de vidéo en 3 D, est présenté à l'ensemble du Conseil Municipal.

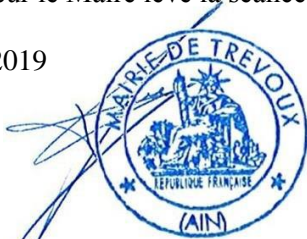
6. QUESTIONS DIVERSES

Prochain conseil municipal : 22 mai 2019

Elections Européennes du 26 mai 2019 : fermeture des bureaux de vote à 18 h

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance à 21h50

Compte rendu affiché le : 13 avril 2019



Le Maire
Marc PECHOUX